

Ofi Invest ISR Crédit Bonds Euro A

FRO013392057

29/05/2026

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information⁽²⁾⁽³⁾


Obligations euro toutes maturités Emprunts Privés



▶ Actif net du fonds	150,15 M€
▶ Actif net de la part	52,48 M€
▶ Valeur liquidative	101,46 €
	Fonds Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	0,95% 0,94%



▶ Gérants



Alban Tourrade



Arthur Marini

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Profil de risque⁽³⁾



▶ Durée de placement recommandée

Supérieure à 3 ans



▶ SFDR⁽³⁾ Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,86	6,80
▶ Couverture note ESG	97,67%	98,08%

Orientation de gestion

Le FCP vise à surperformer l'indice de référence Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate (coupons réinvestis), après prise en compte des frais, sur une durée de placement recommandée supérieure à 3 ans. Il sélectionne, parmi les obligations libellées en euros, celles offrant le meilleur potentiel d'appréciation à court et/ou moyen terme, tout en appliquant un filtre Investissement Socialement Responsable (ISR).

Principales caractéristiques

Date de création de la part
01/04/2019

Date de lancement de la part
09/04/2019

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Obligations et autres titres de créances libellés en Euro

Affectation du résultat
Capitalisation

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
AVIECBA FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,00%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
1,01%

Indice de référence
Bloomberg Barclays Capital Euro Aggregate Corporate

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

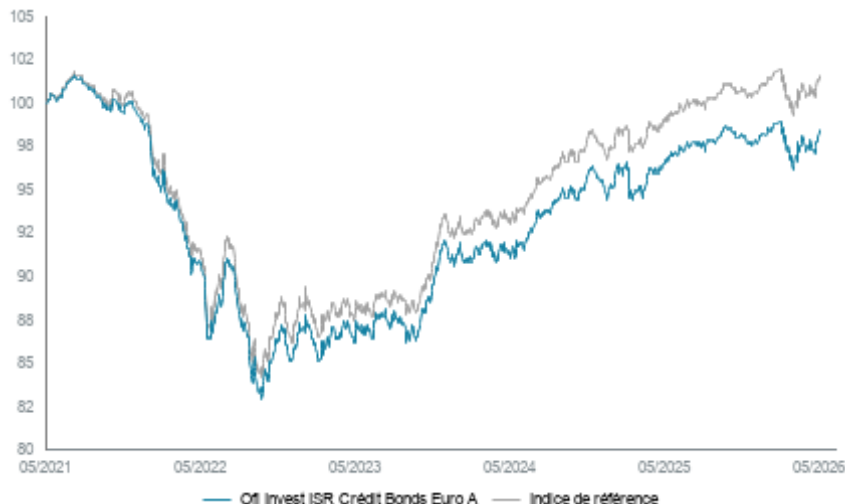
Ofi Invest ISR Crédit Bonds Euro A

FR0013392057

29/05/2026

Performances & risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 28/05/2021)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	0,62	0,89	-0,26
1 mois	0,95	0,94	0,00
3 mois	-0,56	-0,42	-0,14
6 mois	0,24	0,70	-0,46
1 an	1,72	2,37	-0,65
2 ans	7,95	9,00	-1,05
3 ans	12,76	14,75	-1,99
5 ans	-1,57	1,54	-3,11
8 ans	-	-	-
Lancement	1,46	6,52	-5,06

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	-	-	-	-	1,54	-1,75	-14,43	7,86	4,14	2,36
Indice	-	-	-	-	2,77	-0,97	-13,65	8,19	4,74	3,03
Relatif	-	-	-	-	-1,23	-0,79	-0,78	-0,33	-0,59	-0,68

Performances mensuelles⁽¹⁾

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2022	-1,44	-2,85	-1,01	-2,80	-1,13	-3,88	4,29	-3,74	-3,69	0,15	2,37	-1,41
2023	2,09	-1,51	0,96	0,74	0,32	-0,43	1,15	0,09	-1,27	0,54	2,47	2,54
2024	0,20	-1,11	1,21	-1,14	0,22	0,65	1,83	0,34	1,13	-0,42	1,62	-0,41
2025	0,37	0,69	-1,65	1,22	0,65	0,32	0,57	-0,01	0,28	0,73	-0,41	-0,39
2026	0,69	0,49	-2,48	1,02	0,95							

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	2,69	2,47	-2,84	-2,61	-	-	0,38	-1,68	-0,09	1,07	-0,01
3 ans	3,40	3,06	-2,84	-2,61	-	-	0,54	-1,13	0,31	1,09	-0,02
5 ans	4,34	4,30	-18,42	-17,32	-	1211	0,73	-0,86	-0,53	0,99	-0,01
8 ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lancement	4,34	4,35	-18,42	-17,32	-	1211	0,66	-1,03	-0,23	0,98	-0,01

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest ISR Crédit Bonds Euro A

FR0013392057

29/05/2026



Structure du portefeuille

► Répartition sectorielle^{(4)*}

En %	Fonds	Indice
Banques	30,0	31,2
Services aux collectivités	12,3	8,7
Communications	8,9	6,7
Consommation Non cyclique	7,5	13,6
Gouvernement quasi-souverain	5,5	-
Assurance	5,3	4,6
Immobilier	4,7	2,7
Consommation cyclique	4,6	9,8
Autres financières	4,0	2,7
Technologie	3,6	3,5
Biens d'équipement	2,9	5,3
Matériaux de base	2,5	2,9
Gouvernement souverain et assimilé	2,5	-
Transport	2,2	3,4
Courtage/Asset Managers/échanges	0,7	0,9
Autres industries	0,6	0,5
Sociétés de financement	-	0,2
Energie	-	2,9
Autres	-	0,2
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	2,3	-

► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du risque de crédit	En %	Fonds
- Risqué	AAA	-
	AA	4,2
	A	36,7
	BBB	54,7
	BB	3,7
	B	-
	CCC	-
	CC	-
	C	-
	D	-
+ Risqué	NR	0,7

► Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
France	20,0	18,4
Etats-Unis	11,1	22,4
Allemagne	9,6	13,0
Royaume-Uni	9,2	8,3
Pays-Bas	8,3	5,0
Belgique	5,2	2,0
Espagne	4,7	5,7
Italie	4,5	5,7
Suisse	3,7	2,0
Finlande	3,3	1,2
Suède	3,3	2,7
Australie	2,7	1,8
Autres Pays	12,1	11,8
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	2,3	-

► Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
EUR	100,0
USD	0,0

► Profil / Chiffres clés⁽³⁾

Nombre d'émetteurs	158
Notation moyenne	BBB+
Maturité moyenne	5,53
Spread moyen	101,49
Sensibilité crédit	4,87
Sensibilité taux	5,08
Rendement au pire (%)	3,85
Rendement à maturité (%)	4,03
Exposition CDS (%)	-2,44

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. *Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Autres financières » sont investis dans des sociétés immobilières.

Ofi Invest ISR Crédit Bonds Euro A

FR0013392057

29/05/2026



Structure du
portefeuille






▶ Répartition par rang de subordination

En %	Fonds
Senior preferred unsecured	57,0
Subordonnée T2	13,3
Subordonnée corporate	11,9
Senior non-preferred	10,7
Subordonnée T1	3,3
Senior secured	1,5
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	2,3

▶ Répartition par maturité

En %	Fonds
+15 ans	-
10-15 ans	2,3
7-10 ans	18,2
5-7 ans	31,6
3-5 ans	39,0
1-3 ans	5,3
-1 an	1,4
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	2,3

▶ Principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %		Fonds
 GB	Natwest Group Plc	1,5
 NL	Ing Groep Nv	1,5
 DE	Merck Kgaa	1,5
 ES	Iberdrola Finanzas Sau	1,4
 NL	Elm Bv For Swiss Life Insurance & Pension Group	1,4

▶ Répartition par type d'émetteur*

En %	Fonds
Corporate	49,8
Financial	40,0
Government	7,9
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	2,3

▶ Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)⁽⁴⁾

En %		Fonds
 DE	Merck Kgaa 24/11/55 Consommation Non cyclique	1,5
 ES	Iberdrola Finanzas Sau Perp 31/12/79 Services aux collectivités	1,4
 CH	Elm Bv For Swiss Life Insurance & Perp 31/12/79 Assurance	1,4
 FI	Nordea Bank Abp 19/11/35 Banques	1,3
 GB	Astrazeneca Finance Llc 3.278 05/08/33 Consommation Non cyclique	1,3

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.*Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Financial » sont investis dans des sociétés immobilières. La maturité est définie à la 1ère date de call.

Ofi Invest ISR Crédit Bonds Euro A

FR0013392057

29/05/2026



► Commentaire de gestion

Le mois de mai a été marqué par une divergence notable entre les dynamiques des taux souverains de part et d'autre de l'Atlantique. Le 10 ans US s'est établi à 4,44% (+7 points de base), et le 2 ans à 4% (+13 points de base). En zone euro, le mouvement a été inverse : le 10 ans allemand a reculé à 2,94% (-10 points de base) et le 2 ans à 2,53% (-12 point de base).

Les banques centrales ont maintenu une posture de prudence. La Banque Centrale Européenne a laissé ses taux inchangés le 30 avril, et une hausse est attendue par le marché en juin bien que la banque centrale doive faire attention à ne pas impacter négativement l'économie. La Réserve Fédérale américaine a également maintenu ses taux, adoptant un ton plus prudent vis-à-vis de l'inflation.

Sur le marché du crédit, les spreads ont poursuivi en mai leur resserrement engagé en avril, contribuant positivement à la performance de la classe d'actifs. Les spreads de crédit IG Euro se sont comprimés à 79 points de base, soit un resserrement de 4 points de base sur le mois plutôt marqué sur les ratings A et BBB. Le segment HY a enregistré un mouvement encore plus prononcé, témoignant d'un appétit pour le risque de crédit soutenu sur l'ensemble du mois.

Le marché primaire IG Euro a enregistré €85 Mds d'émissions en mai 2026, au-dessus des €77 Mds de mai 2025 et de la moyenne historique 2015-2025 de €64 Mds. L'indice IG Euro a affiché une performance mensuelle de +0,94%, portant la performance depuis le début de l'année à +0,89%.

Concernant les flux, l'IG européen affiche une collecte nette de €13,1 Mds en mai après une décollecte en mars et en avril.

Ofi Invest ISR Crédit Bonds Euro A

FR0013392057

29/05/2026

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	04/05/2011
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : https://www.ofi-invest-am.com/fr .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	KPMG
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	1 Part
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

Ofi Invest ISR Crédit Bonds Euro A

FR0013392057

29/05/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

SPREAD MOYEN

Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

DÉLAI DE RECOURVEMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SENSIBILITÉ CRÉDIT

La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.

SENSIBILITÉ TAUX

La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

RATING MOYEN

Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

DURATION

La durée d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

Ofi Invest ISR Crédit Bonds Euro A

FR0013392057

29/05/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.